



**Conseil Départemental des Parents d'élèves
Des Écoles Publiques Laïques du Val d'Oise**

5 place des Linandes - FR 95000 CERGY

47/51 division Leclerc 95200 Sarcelle

☎ : 01 30 32 67 67 - 📠 : 01 30 32 78 77

✉ : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

🌐 : www.fcpe95.com

Les annonces présidentielles et gouvernementales se succèdent depuis des semaines.

Elles sont éclairantes : méthodiquement, l'Etat nous démontre qu'il n'a pas la santé de tous au cœur de ses préoccupations, mais la santé financière des grandes entreprises. Oh bien sûr, ses thuriféraires nous raconteront que les profits des entreprises permettent le financement des services publics ; mais les économies budgétaires des années passées, et les subventions croissantes à ces grandes entreprises, ont démontré le contraire : le pillage des services publics, dont les hôpitaux et les écoles, n'a fait que rajouter des milliards aux milliards des plus grosses fortunes du pays.

« Les services publics souffrent d'un problème d'organisation, pas d'un manque de moyens ». Voilà l'antienne répétée à chaque fois que travailleurs et usagers dénonçaient les coupes dans les budgets. Les travailleurs dans les hôpitaux viennent de faire la démonstration inverse : ils ont déployé des capacités d'imagination et d'organisation pour collectivement faire face à la situation, mais ce sont les moyens qui manquent.

L'Etat ne fera rien pour protéger la population. Il n'a rien fait jusqu'à présent. Il n'organise pas la réquisition de tous les moyens de productions qui seraient capables de produire masques, tests, respirateurs.

A Eaubonne, avec l'hôpital Simone Veil et la ville, des particuliers et associations font vivre un atelier de confection de blouses à usage unique. Ce n'est qu'un exemple. La population montre des trésors de dévouement, mais n'ayant pas droit de regard sur les immenses capacités industrielles existantes, elle est réduite à mettre en place des ateliers comme il en existait il y a 200 ans.

Alors tout comme l'Etat ne fait rien pour l'hôpital, nous n'attendons pas que l'Etat nous explique les mesures qu'il compte prendre pour protéger les enfants, parents et personnels dans les établissements scolaires. Face au risque de vie ou de mort, il n'y a pas de demi-mesures. Nous posons les nôtres :

- Dans l'urgence

- Aucun adulte ne devra travailler sur plusieurs établissements : tous les BMP seront transformés en poste fixe, tous les personnels RASED seront affectés à un établissement, tous les temps partiels se verront proposer un temps plein, changement qu'ils seront libres d'accepter ou pas.
- Embauche de personnels dans les établissements scolaires, sur tous les types de métiers. Les associations de parents d'élèves, avec le soutien des équipes administratives, et en collaboration avec tous les personnels existants, définiront les besoins de leur établissement, examineront les candidatures de tout adulte se présentant pour un poste, et les équipes administratives feront signer immédiatement le contrat de travail. Des personnels surnuméraires seront prévus pour pallier immédiatement toute absence.
- Les matériels, et en premier lieu ceux concernant la santé, l'hygiène et le respect des recommandations des scientifiques, seront comptés et vérifiés avant toute ouverture des locaux. Les travailleurs dans les usines fabriquant ces matériels ou dans les magasins qui les vendent, auront l'autorisation de réquisitionner tous les matériels manquants pour les mettre à disposition des établissements scolaires.
-

- Pour les procédures détaillées du fonctionnement des établissements scolaires, le communiqué de presse fcpe-unl-mnl-fidl du 16 avril 2020 donne les bases du travail de rédaction de ces procédures. Dans le second degré, les commissions permanentes seront réunies à chaque fois que la moitié de ses membres le demande, pour étudier la situation et valider/modifier ces procédures. La réunion de ces commissions permanentes se fera à distance ou en présentiel, selon le choix de ses membres. Dans le premier degré, une instance similaire, issue du conseil d'école, sera créée, et fonctionnera de façon similaire à celle décrite pour les commissions permanentes. Pour les représentants de parents qui devront réduire leur activité professionnelle afin de participer à ces commissions, l'Etat compensera euro pour euro toute baisse de revenu.
- Toute dépense supplémentaire introduite par les mesures d'urgence définies plus haut sera compensée par l'Etat.
-
- **A moyen terme**
 - Plan massif de construction d'établissements scolaires, pour diminuer le nombre d'élèves par établissement et par classe, et entre autres créer des sanitaires supplémentaires. Nous ne voulons plus entendre parler du ping-pong des responsabilités entre Etat et collectivités territoriales : celles-ci construiront, celui-là financera intégralement. Pour les zones sous tension foncière, les populations sauront indiquer au cas par cas les emplacements disponibles selon des critères qu'elles seules jugeront pertinents.
 - Inversion du processus de définition des Budgets de Fonctionnement et des Dotations Globales : les conseils d'administrations définissent leurs besoins, les remontent aux directions académiques et collectivités territoriales, qui les centralisent pour les remonter, ainsi de suite jusqu'au gouvernement chargé de financer les moyens demandés.
 - Création de postes de personnels enseignants et non enseignants, et plans de formation associés.

Tant que les mesures d'urgence que nous avons listées ne seront pas en place, chaque famille prendra sa décision d'envoyer ou pas ses enfants à l'école. La fcpe95 sera aux cotés de chaque famille, de chaque décision, de chaque élève.

Nous demandons qu'un CDEN extraordinaire se tienne avant l'ouverture aux élèves pour vérifier la mise en place des mesures d'urgence.

Pour terminer, pour accompagner l'instauration du contrôle continu cette année en lieu et place des épreuves (E3C et épreuves terminales), la fcpe demande que les parents soient membres des commissions d'harmonisation, comme ils le sont dans les commissions d'appels de fin d'année.

Cergy, le 21 Avril 2020

